

Comité 193 en date du 2 avril 2019

Rapport de la réunion du Comité 193

1 Sommaire

1 Sommaire	2
Présences et absences	3
Séance huis clos:.....	3
1.1 Engagement d'un fonctionnaire B1	3
1.2 Libération d'un employé communal.....	3
Séance publique:.....	4
1.3 Avenant à la convention chèque-service avec le Ministère de l'éducation nationale	4
1.4 Convention avec Ministère de la famille concernant les offices sociaux	4
1.5 Bilan financier 2018	4
1.6 Bilan des activités 2018	5
1.7 Date du prochain Comité.....	5
1.8 Questions des délégués du Comité	5
1.9 Affaires de dernière minute.....	5

Présences et absences

Présents

WENGLER Yves; JACOBS Nico; ZWALLY André; THILL Claude; RIES Marc; LAGODA Thierry; DE SMET Youri; JANS Jean Marie; TROES Paul; BLASEN Théo; DI GENOVA Jean-Pierre; HARTUNG Gerard; DA FELICIDADE SOUSA Jorge; THEIS Jean; BODEN Jean; BREDEN Guy; KIRSCH-HIRTT Marguy; KRIER Henri; GASPAR Serge; TERNES Fréd; WAGENER Nico; BOLMER Mike; GREIVELDINGER Mike; REITER Jean-Paul; HAAS Marc; KUHN-METZ Nadine; THEIN Serge; WELTER-GAUL Betty; GLOD Mario; STROTZ Ronny; SCHRUPPEN Sonja; MEYERS Philippe ;

Conny Krier secrétaire

Excusés

DI BARTOLOMEO-RIES Josiane; FELLER Luc; FELTEN Liane; MOES Carlo; PIRROTTE Frank; BIRCHEN Carlo; SCHOR Tom; STOFFEL Marco; ROLLER-LANG Yolande; WILMES Raphael; WIES Fernand; DONNERSBACH Alex;

Absents

DELGADO Jairo; HAINE Henri; FALZANI Daniel;

Séance huis clos:

1.1 Engagement d'un fonctionnaire B1

Les délégués sont informés de la candidature reçue pour le poste de fonctionnaire B1 pour les besoins du service administration.

Les délégués passent au vote secret et décident avec 39 voix pour et une abstention d'accorder nomination provisoire à un fonctionnaire B1 pour les besoins du service administration.

1.2 Libération d'un employé communal

Les délégués sont informés de la demande de libération d'un employé communal B1 du service exploitation.

Les délégués passent au vote et décident à l'unanimité démission honorable à l'employé communal susmentionné.

Séance publique:

1.3 Avenant à la convention chèque-service avec le Ministère de l'éducation nationale

M. Yves Wengler explique que les risques portés par le SIGI ont été retirés du contrat et que le montant à dû être augmenté pour couvrir la totalité des coûts.

M. Carlo Gambucci explique aussi que désormais le contrat ne contient plus de redondances et que les risques liés à la GDPR ne sont plus de la responsabilité du SIGI.

Les délégués passent au vote et décident à l'unanimité d'accepter l'avenant à la convention cadre portant sur les années 2019 et 2020 relative à la collaboration entre le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et le Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique et d'en déléguer la signature aux membres du Bureau.

1.4 Convention avec Ministère de la famille concernant les offices sociaux

M. Yves Wengler donne quelques explications concernant le détail de cette convention et précise qu'elle s'étend sur une durée de trois ans.

Les délégués passent au vote et décident à l'unanimité d'accepter le contrat concernant les offices sociaux entre le Ministère de la Famille, de l'Intégration et de la Grande Région et le Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique pour la gestion des offices sociaux et d'en déléguer la signature aux membres du Bureau

1.5 Bilan financier 2018

M. Roland Biewesch tient la présentation annexée au présent rapport.

Les délégués du Comité passent aux votes et décident à l'unanimité :

- Le report du solde ordinaire de 553.575,57 euros € (cinq cent cinquante-trois mille cinq cent soixante-quinze euros et cinquante-sept centimes) de l'exercice 2018 à l'exercice 2019, via le fonds de compensation ;
- D'arrêter provisoirement le bilan de l'année 2018 tel que présenté ;
- De reporter des crédits budgétaires à hauteur de 1.071.447,76 euros (un million soixante-et-onze mille quatre cent quarante-sept euros et soixante-seize centimes) relatifs à des frais de développement de logiciels et de regrouper tous les crédits budgétaires sur un seul article budgétaire « Frais de développement de logiciel » ;
De reporter des crédits budgétaires à hauteur de 138.420,14 euros (cent trente-huit mille quatre cent vingt euros et quatorze centimes) relatifs à des concessions, brevets, licences sur les logiciels achetés ;
De reporter des crédits budgétaires à hauteur de 456.150,43 (quatre cent cinquante-six mille cent cinquante euros et quarante-trois centimes) relatifs à des acquisitions de machines, de mobilier, de matériel informatique et d'autres installations techniques.

1.6 Bilan des activités 2018

M. Yves Wengler fait l'introduction du sujet et M. Carlo Gambucci tient la présentation annexée au présent rapport.

1.7 Date du prochain Comité

Le Comité du 29.10 est reportée au 05.11.2019 puisque le 29.10.2019 tombe dans les vacances de Toussaint.

Les dates prévues pour les prochaines réunions du Comité sont donc :

Le 25.06.22019 et le 05.11.2019.

1.8 Questions des délégués du Comité

Le délégué de la commune de Bettendorf tient à remercier le SIGI pour les flyers concernant le sms2citizen et pour la mise en place d'un e-mail sur SEANCES confirmant la disponibilité de documents.

1.9 Affaires de dernière minute

/

Fin 18:26

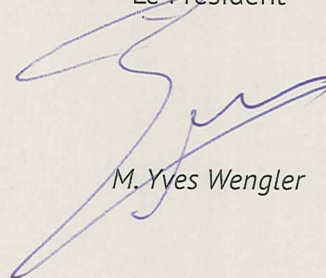
COPIE POUR EXPÉDITION CONFORME
CONTERN le 09.07.2019

Le Secrétaire



Mme Conny Krier

Le Président



M. Yves Wengler